Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20260428-DEL202604-30-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

Mairie de
Vic-en-Bigorre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thomas SIMONIAN, Maire.

PRESENTS : M. SIMONIAN Thomas, Mme GRACY Elisabeth, M. CAMPOURCY Laurent, Mme TROYANO Amandine, M. ROUCAU Patrick, Mme PONS Clara, M. DERRE Xavier, Mme CASTRO Fanny, M. DARPARENS Gérôme, Mme MAY Marie-Joëlle, Mme MARTIN Patricia, M. DUHAMEL Philippe, Mme JACQUIER Carine, Mme LARROUY Colette, M. LEROY Fabien, Mme LAUER Elodie, M. CLAVERIE Pierre, M. CONSTANTIN Damien, Mme LECENDRE Chrystelle, M. MAZZUCATO Damien, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. CLUZEL Arnaud, M. BULHET Dominique.

PROCURATIONS : M. PASQUET Thierry a donné procuration à M. SIMONIAN Thomas, M. FRULIN Philippe a donné procuration à M. DUHAMEL Phillipe (Jusqu'au point n° 8), Mme BILLY-FALCOU Lise a donné procuration à Mme GRACY Elisabeth, M. JUNCA Laurent a donné procuration à Mme JACQUIER Carine.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LEROY Fabien.

N° 202604-30- OBJET : REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le Conseil municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015 ;
Vu la délibération n°202107-63 du 13 juillet 2021 approuvant le passage à la M57 ;
Vu le projet de règlement budgétaire et financier en annexe ;
Considérant que l'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) fixe le cadre et les principales règles de gestion applicables à la collectivité pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus ;
Considérant que le règlement budgétaire et financier évoluera et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve** le règlement budgétaire et financier joint en annexe.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 30/04/2026
Publiée ou notifiée le 30/04/2026
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE

MAIRIE DE VIC-BIGORRE Hautes-Pyrénées

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thomas SIMONIAN

MAIRIE DE VIC-BIGORRE Hautes-Pyrénées

Publié le : 30/04/2026 16:41 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Vic-en-Bigorre
https://www.mairie-vic-bigorre.fr/documents_administratifs/60943